

# Code de conduite des fournisseurs

## Contenu

<b>1. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2. Explication du code de conduite</b>	<b>2</b>
2.1. Droits de l'homme	2
2.2. Conditions de travail équitables	2
2.3. Gestion de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable	3
2.4. Conformité des matériaux et approvisionnement responsable en minéraux	3
2.5. Éthique et intégrité des affaires	4
2.6. Protection des données personnelles	6
2.7. Sécurité des affaires	6
2.8. Approvisionnement par fournisseur	6
<b>3. Exigences d'audit et enregistrements</b>	<b>7</b>
<b>4. Conséquences des déviations</b>	<b>7</b>
<b>5. Formation</b>	<b>7</b>
<b>6. Canaux de rapport</b>	<b>7</b>

## 1. Introduction

Nous avons placé la durabilité au cœur de notre objectif - faire progresser un avenir énergétique durable pour tous.

Comme le reflète le code de conduite d'Hitachi Energy, Hitachi Energy s'engage à respecter des normes élevées en matière de sécurité, de qualité, d'intégrité (notre licence d'exploitation) et de durabilité - dans le cadre de notre culture et de notre ADN.

Notre code de conduite des fournisseurs actualisé fixe des normes élevées en matière d'éthique commerciale et est en phase avec le programme de conformité du groupe Hitachi (HGCP).

Hitachi Energy applique une politique de "tolérance zéro" en ce qui concerne les comportements commerciaux contraires à l'éthique, tels que les pots-de-vin, la corruption et le travail des enfants ou le travail forcé. Nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils adhèrent à des normes similaires et qu'ils mènent leurs activités de manière éthique.

En tant que fournisseur, vous devez respecter toutes les lois et réglementations applicables, les exigences définies dans le présent code de conduite des fournisseurs d'Hitachi Energy et vos obligations contractuelles envers nous.

Nous passons des contrats avec des fournisseurs réputés qui partagent notre engagement en faveur d'une conduite commerciale éthique telle qu'exprimée dans le présent code de conduite des fournisseurs d'Hitachi Energy et de la règle de droit.

Le présent code de conduite des fournisseurs d'Hitachi Energy définit les grands principes qui sous-tendent vos activités commerciales en tant que l'un de nos fournisseurs. Des conseils plus spécifiques, y compris des informations sur les substances dangereuses et les minerais de conflit, ainsi que les endroits où poser des questions, sont disponibles sur <https://www.hitachienergy.com/about-us/supplying> ou <https://www.hitachienergy.com/about-us/integrity/reporting-channels>.

## 2. Explication du code de conduite

### 2.1. Droits de l'homme

En tant que fournisseur d'Hitachi Energy, vous devez

- Soutenir et respecter la protection des droits de l'homme proclamés au niveau international et veiller à ne pas être complice de violations des droits de l'homme.
- Respecter la dignité personnelle, la vie privée et les droits de chaque personne ;
- Refuser de faire travailler une personne contre son gré ; et
- N'utilisez pas ou ne vous engagez pas, et ne permettez pas à vos employés ou à d'autres personnes engagées par vous d'utiliser ou de s'engager dans un comportement, y compris des gestes, un langage et un contact physique, qui soit de nature sexuelle, coercitive, menaçante, abusive ou exploitante, que ce soit en face à face, par écrit ou en ligne.

### 2.2. Conditions de travail équitables

Vous devez garantir des conditions de travail équitables. En particulier, vous devez

- Vous abstenir de toute discrimination en matière d'emploi fondée sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la nationalité, la religion, le handicap, l'appartenance syndicale, l'affiliation politique ou l'orientation sexuelle ;
- Respecter les droits des employés à s'associer librement et à négocier collectivement ;
- Ne pas tolérer ou utiliser le travail des enfants à n'importe quel stade de vos activités autrement qu'en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables ;

- N'utiliser aucun travail forcé, y compris, mais sans s'y limiter, le travail involontaire en prison, les victimes de l'esclavage et de la traite des êtres humains et laisser à tous les employés le choix de quitter librement leur emploi moyennant un préavis raisonnable ;
- Rémunérer les employés de manière équitable et respecter les réglementations salariales et/ou les conventions collectives locales. En l'absence de telles réglementations, rémunérer les employés de manière à ce qu'ils puissent au moins subvenir à leurs besoins essentiels ;
- S'assurer que les heures de travail, y compris les heures supplémentaires, ne dépassent pas les exigences légales applicables, et lorsque de telles exigences n'existent pas, nous recommandons que les heures de travail ne dépassent pas soixante heures par semaine, y compris les heures supplémentaires ; et
- Veiller à ce que les employés aient droit à au moins un jour de congé ininterrompu par semaine.
- Respecter pleinement les lois, règles et exigences légales régionales et fédérales en matière d'esclavage, de travail forcé et de traite des êtres humains (comme les lois sur l'esclavage moderne). De plus amples informations sont disponibles dans la section [Déclaration de transparence sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains d'Hitachi Energy](#).

### 2.3. Gestion de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable

Nous nous engageons à favoriser une culture inclusive et à créer un environnement qui permette à tous nos employés de s'épanouir et de donner le meilleur d'eux-mêmes, et nous attendons les mêmes efforts de nos fournisseurs. Vous fournirez un environnement de travail inclusif, sûr et sain à tous vos employés et vous mènerez vos activités d'une manière respectueuse de l'environnement et durable. En particulier, vous devez

- Disposer d'un responsable / d'une équipe compétente pour gérer les programmes et les améliorations en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de durabilité ;
- établir des structures et des procédures organisationnelles appropriées pour une gestion efficace des risques liés à la santé, à la sécurité, à l'environnement et à la durabilité
- Vous assurer que tous les travailleurs sont suffisamment conscients de ces risques et qu'ils sont formés de manière appropriée à la mise en œuvre des mesures de contrôle.
- Opérer avec des pratiques commerciales durables et une utilisation consciente et responsable des ressources.
- Viser la neutralité carbone, en vous efforçant de réduire vos émissions de CO2 afin de minimiser l'impact sur notre planète et sur les personnes tout au long de votre chaîne de valeur.

### 2.4. Conformité des matériaux et approvisionnement responsable en minéraux

Chez Hitachi Energy, nous sommes déterminés à respecter les exigences réglementaires et celles des clients concernant l'interdiction et la restriction des substances, y compris les substances dangereuses. Nous adoptons également une approche globale de l'approvisionnement responsable en minéraux. Par conséquent, les fournisseurs doivent s'assurer que les biens fournis à Hitachi Energy sont conformes aux exigences couvertes par l'ensemble des réglementations pertinentes. En particulier, vous devez

- Ne pas fournir de produits à Hitachi Energy contenant des substances interdites ou faisant l'objet de restrictions dans la ["Liste Hitachi Energy des substances interdites et faisant l'objet de restrictions"](#) et contenues dans les produits que vous fournissez à Hitachi Energy sans l'accord préalable d'Hitachi Energy ;
- Mettre en œuvre une politique engagée en faveur d'un approvisionnement responsable en minerais, y compris les minerais de conflit ou le cobalt, en utilisant le cadre de diligence raisonnable de l'OCDE, afin de ne pas soutenir les conflits ou les violations des droits de l'homme, tout en évitant les embargos de facto et ;
- Répondre en temps voulu aux demandes d'Hitachi Energy concernant les preuves de votre conformité à ces exigences.

## 2.5. Éthique et intégrité des affaires

Vous devez mener vos affaires de manière éthique. En particulier, vous devez

- Respecter les lois régionales et fédérales applicables et les principes d'éthique et d'intégrité d'Hitachi Energy.
- Respecter non seulement la lettre des lois, règles et règlements applicables, mais aussi l'esprit de ces lois, règles et règlements.
- Refuser d'effectuer des paiements irréguliers.
  - a. Vous abstenir de toute forme de corruption, d'extorsion et de subornation, et vous assurer spécifiquement que les paiements, cadeaux ou autres engagements envers les clients (y compris les employés d'Hitachi Energy), les fonctionnaires et toute autre partie sont conformes aux lois anti-corruption applicables.
  - b. Ne pas offrir, faire, rechercher ou accepter des cadeaux, des paiements, des voyages de clients, des divertissements ou des services à ou de la part de partenaires commerciaux réels ou potentiels, dont on pourrait raisonnablement penser qu'ils influencent les transactions commerciales, qui ne sont pas dans les limites de l'hospitalité commerciale habituelle ou qui sont interdits par la loi applicable.
  - c. Les lois anti-corruption prévoient des sanctions pénales sévères et une atteinte à la réputation des personnes et des entreprises qui se livrent à de telles pratiques illégales.
- Respecter les lois antitrust et autres lois sur la concurrence. Les normes minimales peuvent être définies comme suit :
  - a. Se livrer à une concurrence ouverte et indépendante sur chaque marché. Ne pas conclure d'accords - formels ou non - avec des concurrents pour fixer ou établir des prix, ou répartir des produits, des marchés, des territoires ou des clients.
  - b. Ne pas obtenir ou partager avec des concurrents des informations actuelles ou futures sur les prix, les marges bénéficiaires ou les coûts, les offres, les parts de marché, les pratiques de distribution, les conditions de vente, les clients ou les vendeurs spécifiques.
  - c. Ne pas accepter ou exiger d'un client qu'il revende nos produits à certains prix.
  - d. Ne pas agir d'une manière qui favorise ou avantage injustement un client par rapport à un autre client concurrent.
- Éviter et gérer les conflits d'intérêts.
  - a. Évitez les situations dans lesquelles des intérêts personnels, des activités extérieures, des intérêts financiers ou des relations entrent en conflit ou semblent entrer en conflit avec les intérêts liés à vos activités en tant que fournisseur d'Hitachi Energy, et ne laissez pas les transactions commerciales au nom de l'entreprise être influencées par des considérations ou des relations personnelles.
  - b. Divulquez à Hitachi Energy les informations concernant les conflits d'intérêts potentiels liés à vos activités en tant que fournisseur d'Hitachi Energy, y compris la divulgation de tout intérêt financier qu'un employé d'Hitachi Energy pourrait détenir dans votre entreprise.
- Protégez toutes les informations confidentielles fournies par Hitachi Energy et nos partenaires commerciaux respectifs.
  - a. Marquez les informations de manière appropriée, gardez-les en sécurité et limitez l'accès aux personnes qui ont besoin de les connaître pour faire leur travail.
  - b. Évitez de discuter d'informations dans des endroits où l'on peut vous entendre, comme les aéroports, les transports publics, les restaurants et les bars, les ascenseurs, les toilettes et les cafétérias.
  - c. Il peut être opportun de demander à toute partie extérieure ayant accès à des informations confidentielles de signer une déclaration de confidentialité.

- Respectez la propriété intellectuelle des autres, y compris celle d'Hitachi Energy.
  - a. N'obtenez pas d'informations confidentielles d'autres parties par des moyens inappropriés et ne les divulguiez pas sans autorisation.
  - b. La violation de la propriété intellectuelle d'autrui est une affaire sérieuse et peut constituer une infraction pénale.
- Respectez toutes les lois et réglementations commerciales applicables qui affectent nos activités, y compris les réglementations douanières, les lois sur le contrôle des exportations et les sanctions commerciales.
- Respectez les règles de lutte contre le blanchiment d'argent.
  - a. Faites affaire avec des clients de bonne réputation impliqués dans des activités commerciales légitimes, en faisant preuve de diligence raisonnable pour vous assurer de connaître les clients, en évitant les moyens de paiement inacceptables et en étant attentif à tout signal d'alarme ou autres formes ou méthodes de paiement suspects.
  - b. Apprenez à repérer les signes d'alerte, notamment les clients qui hésitent à fournir des informations complètes ou qui souhaitent effectuer des paiements en espèces.

- Tenez des registres financiers précis et complets.
  - a. Toutes les transactions commerciales doivent être déclarées et enregistrées en temps voulu, de manière complète et équitable, conformément aux principes et procédures comptables applicables et aux autres exigences appropriées.
  - b. Adhérez aux normes internationales d'information financière (IFRS) et conformez-vous aux lois applicables et aux directives et réglementations internes en matière de comptabilité et d'information qui régissent notre comptabilité et notre information financière et fiscale.
  - c. La documentation ou la déclaration incorrecte ou frauduleuse est illégale.

## 2.6. Protection des données personnelles

Vous devez traiter les données personnelles de manière conforme, conformément aux lois et réglementations applicables en matière de protection des données, de confidentialité et de sécurité des informations. Les données personnelles sont toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. En particulier, vous devrez :

- Traiter les données personnelles uniquement à des fins légitimes et de manière transparente ;
- Limiter les données personnelles à ce qui est nécessaire, conserver les données personnelles exactes et les supprimer lorsqu'elles ne sont plus nécessaires ;
- Mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles adéquates pour protéger les données personnelles contre la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée ;
- Signaler toute violation réelle ou présumée de la vie privée et toute violation des données personnelles en rapport avec les données personnelles d'Hitachi Energy via [privacy@hitachienergy.com](mailto:privacy@hitachienergy.com).

## 2.7. Sécurité des affaires

Vous devez mener vos activités de manière sécurisée. En particulier, vous devez

- Mettre en œuvre des mesures raisonnables pour minimiser l'exposition d'Hitachi Energy aux menaces de sécurité telles que le terrorisme, la criminalité, les pandémies et les catastrophes naturelles.
- Lorsque vous visitez ou travaillez sur les sites Hitachi Energy, suivez les procédures de sécurité d'Hitachi Energy et signalez tout problème de sécurité aux canaux Hitachi Energy appropriés.
- Adhérer à des normes internationales et à des principes solides de sécurité et de gestion de crise qui sont répercutés sur nos opérations régionales et locales dans le but de garantir la sécurité et la continuité des activités.

## 2.8. Approvisionnement par fournisseur

Vous devez acquérir des biens et des services de manière responsable. En particulier, vous devez

- Sélectionner vos propres fournisseurs de premier niveau fournissant des biens ou des services directement ou indirectement à Hitachi Energy en vous basant sur le fait qu'ils acceptent d'adhérer à des normes comparables à celles énoncées dans le présent code de conduite des fournisseurs d'Hitachi Energy.
- Lorsque vous travaillez sur des sites Hitachi Energy, ne sous-traitez des travaux qu'avec l'accord préalable d'Hitachi Energy.
- Vous assurer que les matériaux fournis à Hitachi Energy proviennent de sources socialement responsables et durables, et ne participent pas, ne contribuent pas ou ne facilitent pas les activités commerciales qui provoquent des conflits ou violent les droits de l'homme.

### 3. Exigences d'audit et enregistrements

Afin de garantir et de démontrer la durabilité et le respect du code de conduite des fournisseurs d'Hitachi Energy, vous devez conserver une trace de tous les documents pertinents et nous fournir les documents justificatifs sur demande.

Afin de vérifier le respect du présent code de conduite des fournisseurs, nous nous réservons le droit d'auditer et d'inspecter vos opérations et installations, à nos frais et moyennant un préavis raisonnable, avec ou sans l'aide d'un tiers. Si les résultats d'un tel audit ou d'une telle inspection nous amènent à penser que vous ne respectez pas le présent code de conduite des fournisseurs d'Hitachi Energy ou les lois et réglementations applicables, vous devrez prendre les mesures correctives nécessaires en temps voulu, selon nos instructions.

### 4. Conséquences des déviations

En cas d'écart ou de violation du code de conduite des fournisseurs, le fournisseur doit le signaler à la personne de contact d'Hitachi Energy ou aux canaux de notification mentionnés ci-dessous. Hitachi Energy et le fournisseur conviendront de mesures durables d'atténuation et d'amélioration qui seront mises en œuvre dans un délai approprié.

Pendant le délai convenu, le fournisseur doit prendre des mesures immédiates pour compléter les mesures d'atténuation et d'amélioration et fournir tous les enregistrements pertinents par écrit à Hitachi Energy avant la date d'achèvement convenue.

Dans le cas de violations importantes du code de conduite des fournisseurs, Hitachi Energy peut prendre des mesures supplémentaires à l'encontre du fournisseur, y compris la résiliation des contrats, l'inscription du fournisseur sur la liste noire, ainsi que la présomption des responsabilités légales du fournisseur pour ces violations.

### 5. Formation

Les fournisseurs et leurs employés sont tenus de suivre des formations à la demande d'Hitachi Energy. En outre, nous proposons des informations sur Internet qui sont accessibles à tous les fournisseurs.

Vous trouverez de plus amples informations sous

[Site Internet d'Hitachi Energy -Fournir](#)

[Site Internet d'Hitachi Energy. -Intégrité](#)

### 6. Canaux de rapport

Dans le cadre de notre relation commerciale, si vous ou vos employés pensez que les termes du présent code de conduite des fournisseurs d'Hitachi Energy ne sont pas respectés, ou qu'Hitachi Energy n'agit pas conformément à son propre code de conduite Hitachi Energy, nous vous encourageons à faire part de vos préoccupations par le biais des différents canaux de notification d'Hitachi Energy indiqués ci-dessous :

- À la [ligne d'assistance téléphonique sur l'éthique des affaires d'Hitachi Energy](#)



- Vers le [portail web d'Hitachi Energy Ethics](#)



- Par e-mail [global-pg-ethics@hitachienergy.com](mailto:global-pg-ethics@hitachienergy.com)
- Par lettre adressée à Hitachi Energy Ltd, Brown Boveri Strasse 5, 8050 Zurich, Suisse, à l'attention de Hitachi Energy Ethics.

Consultez le site <https://www.hitachienergy.com/about-us/integrity> pour en savoir plus sur ces canaux de communication. Nous prenons au sérieux vos préoccupations en matière d'intégrité et de conformité et chacune d'entre elles est traitée de manière confidentielle dans toute la mesure du possible.

Remarque : Lorsque des révisions sont apportées au présent code de conduite des fournisseurs, elles s'appliquent automatiquement aux fournisseurs. Une nouvelle reconnaissance par les fournisseurs n'est pas nécessaire.